

L'ÉCLAIR

de Saint-Arnoult



N°160
Septembre
2021

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL



P. 4-5

RENTÉE

Un portail famille pour les activités périscolaires et extrascolaires.



P. 10, 11

La gestion
des berges.



P. 14-15

L'actualité
en images.



P. 16-17

Des couleurs
dans les écoles.

Sommaire

- **Pratique** > Numéros utiles - P. 2
- **L'interview du Maire** - P. 3
- **À la Une** > Portail famille - P. 4-5
- **Vie associative** > Forum - P. 6
- **Culture** > Médiathèque - P. 7
- **Économie** > Acteurs locaux - P. 8-9
- **Environnement** > La ripisylve - P. 10-11
- **Conseil municipal** > Délibérations - P. 12
- **Accueil de loisirs** > Retour sur l'été - P. 13
- **Actualités** > On en parle - P. 14-15
- **Ma ville** > Travaux - P. 16-17
- **Ma ville** > Histoire - P. 18
- **Ma ville** > Le Bus Santé Femmes - P. 19
- **Transparence** > Questions/Réponses - P. 20
- **Tribunes d'expression** - P. 21
- **Agenda** > Sortir - P. 22-23

PRATIQUE > NUMÉROS UTILES

CPAM	36 46
Canicule info service	08 00 06 66 66
Gendarmerie	01 61 08 32 30
Police secours	17
Pompiers	18
SAMU / SMUR	15
SAMU Social	115
Hôpital Dourdan	01 60 81 58 58
Hôpital Rambouillet	01 34 83 78 78
Enfance maltraitée	119
Enfants disparus	116 000
FIL santé jeune	22 24
Personnes âgées maltraitées	39 77
SOS médecin	36 24
Urgence pour sourds et malentendants	114
Violences conjugales	39 19
SNCF	36 35
SICTOM n° Vert	08 00 49 50 61
Saint Art Funéraire 24h/24 et 7j/7	01 30 41 28 72
Pharmacie de garde : - en journée : monpharmacien-idf.fr / de nuit : 17	

Mairie

Place du Jeu de Paume - CS 50610
78514 Saint-Arnoult-en-Yvelines Cedex
Tél. : 01 30 88 25 25 / Courriel : accueil@say78.fr
Site : saintarnoultenyvelines.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : 13h30 à 18h
Mardi et jeudi : 8h30 à 12h30 et 15h30 à 17h30
Mercredi et vendredi : 8h30 à 12h30 et 13h30 à 17h30
Samedi : 8h30 à 12h

Police Municipale 01 30 59 30 17

CCAS

Place du Jeu de Paume - 78730 Saint-Arnoult-en-Yvelines
Tél. : 01 30 88 25 20 / Courriel : ccas@say78.fr
Horaires d'ouverture : du mardi au vendredi : 8h30 à 12h30

Passage de la balayeuse

27 septembre (secteur vert) / 28 septembre (secteur bleu)
29 et 30 septembre (secteur orange)

Merci de libérer la chaussée pour permettre le passage de la balayeuse en enlevant vos véhicules.



Retrouvez les zones concernées par secteur : balayage.say78.fr



Madame le Maire et ses adjoints reçoivent en mairie sur rendez-vous y compris le samedi matin.

Retrouvez le site internet de votre ville sur votre smartphone.

Vous venez d'emménager sur la commune et souhaitez que votre famille soit conviée à la prochaine cérémonie d'accueil des nouveaux Arnolphiens, alors faites-vous connaître auprès du service Animation de la mairie à l'adresse ac@say78.fr

L'ÉCLAIR

VOTRE MAGAZINE MUNICIPAL

Saint-Arnoult

Dépôt légal : Septembre 2021

Directrice de la publication :
Joëlle Jégat

Rédacteur, photos : Gilles Mainvis

Rédacteur graphiste : Alain Dubois d'Enghien

Tél. : 01 30 88 28 81 / Courriel : com@say78.fr
www.saintarnoultenyvelines.fr



Imprimerie
Créatif Communication



Madame le Maire répond aux questions de l'Éclair.

Septembre est le mois des rentrées, tout d'abord scolaire puis associative. Il s'agira pour vous Mme le Maire également de votre première rentrée à la tête de la commune. Que pouvez-vous adresser aux Arnolphiens sur chacune de ces prochaines échéances ?

La rentrée des classes.

La bonne nouvelle de cette rentrée est le maintien de la 4^e classe à l'école maternelle Guhermont. Sa fermeture avait été annoncée. Finalement, le 29 juin, l'inspecteur de l'Éducation Nationale nous a confirmé le maintien de cette classe. Une bonne nouvelle pour la qualité de l'enseignement assuré par les équipes pédagogiques. Une fermeture aurait été synonyme de surcharge d'effectif pour les 3 autres classes ! Cette rentrée voit également la mise en service du Portail Famille. Cet outil numérique vise à faciliter les échanges entre les familles et le service municipal de l'Enfance pour les réservations des activités périscolaires et extrascolaires (voir pages 4 et 5).

La période estivale a permis à nos agents et entreprises d'assurer l'entretien des écoles : une nouvelle peinture pour les murs d'une classe de l'école élémentaire Guhermont, un nouveau revêtement de sol dans les écoles Jeu de Paume et Camescasse... sans omettre l'entretien de l'ensemble des salles de classes et du mobilier, jeux et autres matériels pédagogiques assuré par nos agents des services techniques et des écoles. Merci à toutes et tous.

Le retour des activités associatives

Je souhaite sincèrement que la vie associative retrouve son rythme d'avant la crise sanitaire. Je sais les bénévoles affectés par l'arrêt prolongé des activités et je leur apporte tout mon soutien. La mairie vient de mettre en place une subvention supplémentaire pour les associations qui souhaiteraient innover en proposant de nouveaux projets. Notre riche tissu associatif contribue largement à la vie de la commune et au bien-être des Arnolphiens. Il est important pour la commune d'apporter les meilleures conditions pour pratiquer.

La rentrée du Maire, des adjoints et conseillers

Les élus ont pris peu de vacances et ont continué à travailler sur les nombreux dossiers en cours, notamment :

La maison médicale : Tout est mis en œuvre pour pouvoir déposer au plus vite le permis de construire. Il nous faut tout d'abord revoir l'aménagement du bâtiment pour rester dans l'enveloppe budgétaire de 3,6 millions d'euros créditée par le Département.

Logements sociaux : Mme la sous-préfète nous l'a confirmé en juillet, notre demande du passage de la commune de la zone B2 à B1, afin de la rendre plus attractive pour les investisseurs immobiliers (dispositif Pinel), a été prise en compte par les services locaux de l'État et a reçu l'appui des parlementaires. Il nous faut maintenant attendre une réponse de l'administration centrale. Pour autant des projets de construction sont déjà bien avancés. Je reviendrai sur eux au fur et à mesure du dépôt des permis de construire.

Plan de circulation : vous avez été nombreux à demander le retour du double sens de la rue Eugène Renault, cela sera bien le cas dès que le feu tricolore sera installé.

Conseils de quartiers : Une première réunion s'est tenue en juin au Colombier avec les Arnolphiens candidats pour représenter leur quartier. Cette première entrevue de présentation va se poursuivre avec l'élaboration du règlement intérieur qui sera proposé et discuté avec les candidats référents.

Qu'elle soit professionnelle, scolaire ou associative, je vous souhaite à toutes et tous une belle rentrée 2021.

Joëlle Jégat,
Maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines

Fête Nationale

Indigne d'un mois de juillet, la météo n'a pas empêché la tenue des festivités de la Fête Nationale au complexe sportif. Rien n'a manqué : la restauration assurée par les Amis de l'Hameçon, les musiciens et danseuses de la troupe antillaise Pourkoipa Family et tout aussi coloré, le feu d'artifice tiré par la société ablisienne d'ArtEventia sans omettre le disc-jockey. Une soirée certes bien mouillée, mais qui aura plu aux familles présentes, ravies de goûter à nouveau à une vie festive.



Un portail famille pour plus de souplesse.



Un espace convivial.

Faciliter les relations entre les familles et la mairie, telle est l'ambition du portail famille dédié à la vie scolaire de nos enfants.

Entre l'accueil du matin et du soir, le passage par la cantine le midi et l'aide aux devoirs, la journée d'un enfant à l'école n'est pas forcément un long fleuve tranquille. Ce qui ne l'est pas également c'est la gestion de ces étapes pour les parents, surtout lorsque des imprévus rythment également la vie de la famille et nécessitent donc une réservation ou une annulation en cours d'année. C'est pour permettre plus de souplesse, depuis chez soi, que la mairie a mis en place dès cette rentrée scolaire 2021, le Portail Famille.

Plus de souplesse 7J/7 et 24h/24

Terminés les documents à remplir et les déplacements en mairie en cours d'année pour réserver un repas à la cantine ou annuler l'inscription à l'accueil du soir, d'autant plus que ces services réservés en juin pour la rentrée

de septembre étaient sous forme d'un forfait annuel, facturé sur 10 mois.

La volonté de la mairie est d'assouplir les modalités de réservation des enfants aux activités périscolaires ainsi qu'aux activités extrascolaires.

La première nouveauté, et pas des moindres, est de pouvoir gérer la journée de votre enfant, depuis chez vous, du bureau, depuis un ordinateur ou un smartphone, sans devoir vous rendre en mairie. Ce dispositif met ainsi un terme au forfait annuel, en respectant néanmoins certains délais.

Délais de réservation/annulation :

- 10 jours avant pour les accueils matin - soir et la cantine
- 10 jours avant pour l'accueil de loisirs du mercredi
- 15 jours avant pour l'accueil de loisirs des vacances scolaires
- Terminé aussi pour la cantine le

forfait 1 ou 2 jours, facturé 2 jours ainsi que le forfait 3 ou 4 jours, facturé 4 jours, alors que l'enfant n'aura mangé respectivement que 1 jour ou 3 jours. Dorénavant vous ne serez facturés que pour le nombre de repas effectivement réservés.

Mais aussi...

Depuis ce portail, vous avez également accès au menu de la cantine, vous connaissez instantanément le détail et le montant de vos consommations, vous disposez du lien pour effectuer leur paiement en ligne auprès du Trésor public et vous avez accès en permanence au règlement intérieur des activités périscolaires et extrascolaires.

Seul bémol...

La réservation annuelle de l'aide aux devoirs se fait toujours en mairie, au service scolaire.

Portail famille :

www.espace-citoyens.net/say78



Retrouvez le portail famille sur votre smartphone.



ELODIE MARCHADIER,
REPRÉSENTANTE LISTE UNION LIBRE «LES ÉCOLIERS DU JEU DE PAUME»

Ce portail permet davantage de flexibilité, de gérer et modifier les réservations «à la carte» et d'avoir un aperçu de celles réalisées. Il faut bien sûr anticiper les réservations et c'est bien normal. Cet outil permet de signaler l'absence de son enfant, en joignant un certificat médical ou d'autres documents, afin que les repas ou autres prestations ne soient pas facturés (voir détails dans le règlement). La facturation est ainsi calculée au plus juste et non comme auparavant basée sur un forfait.



STÉPHANE DUCASTEL,
REPRÉSENTANT FCPE À L'ÉLÉMENTAIRE CAMESCASSE

Le portail famille est simple d'utilisation. Il permet une nette amélioration dans la simplification de la réservation et d'avoir une facturation à la prestation, ce qui est un plus. Le délai des 10 jours est aussi un net progrès pour bon nombre de familles. Il est néanmoins nécessaire qu'il y ait une vraie communication sur le nouveau règlement afin que les familles prennent bien en compte les conditions de facturation et d'annulation, y compris lors de l'absence d'un enseignant.



Ce qu'ils en pensent.

En avant-première, le Portail famille a été présenté courant juillet à des représentants des parents d'élèves.



SARA DE SOUSA,
REPRÉSENTANTE APESAY
À L'ÉLÉMENTAIRE GUHERMONT

Je trouve le portail famille pertinent et très intéressant. L'usage de cet outil est simple et à la portée de tous. L'accès aux différentes rubriques de réservation est intuitif. Il comporte de nombreux avantages notamment le passage à une réservation à « J-10 » pour la cantine et les activités périscolaires. Pouvoir donner plus simplement l'autorisation à une personne pour venir récupérer les enfants facilitera aussi le quotidien des parents. Pour l'instant je ne vois pas d'inconvénients et j'estime que cet outil ne pourra qu'être bénéfique.



PATRICE BLANCHET,
REPRÉSENTANT APESAY
DES PARENTS D'ÉLÈVES
AUX ÉCOLES GUHERMONT

La page d'accueil permet une vue sur les possibilités offertes par ce logiciel :
Mon tableau de bord, donne accès aux dernières demandes, aux coordonnées et à l'édition de documents.
Ma famille, permet de modifier une réservation (restauration, accueil périscolaire, etc.), justifier une absence, etc.
Autres espaces, donnant accès à divers organismes. Lorsque vous réservez des jours de restauration, vous recevez un mail de confirmation. Ce portail convivial sera un outil très apprécié des parents.



La rentrée 2021 sera aussi associative et conviviale



Tous ensemble !

L'envie de se retrouver et de se prendre dans les bras aurait-on presque envie d'écrire, n'aura jamais été aussi présente que cette année. Premier pas vers cet idéal, le forum 2021 des associations revient dans un lieu unique, le complexe sportif.



Le 4 septembre de 10h à 17h, la cinquantaine d'associations et leurs différentes sections seront réunies dans le gymnase pour présenter leur savoir faire. Qu'elles soient sportives ou culturelles, les associations arnolphiennes ne manqueront pour rien au monde cette grande messe de début de saison pour venir à la rencontre de leurs anciens et futurs adhérents.

L'occasion est donnée à chaque membre de la famille de renouer avec son activité favorite après l'école ou après le boulot, voire d'en découvrir une nouvelle.

L'engagement des bénévoles à l'origine de la diversité du tissu associatif arnolphien est soutenu et favorisé par la municipalité qui octroie à chaque association qui la sollicite, une subvention municipale et la mise à disposition de salles.



Venez découvrir le baseball

L'Union Sportive de Saint-Arnoult innove cette année pour l'ouverture d'une nouvelle section : le baseball

Pour qui ? Pour filles et garçon dès 6 ans, adultes compris !

Quel matériel ? Venez en tenue de sport, la section vous prètera le matériel requis.

Quelle ambition ? Cyrille Gibaut, à l'origine de cette création souhaite constituer une équipe de jeunes et une équipe de juniors/seniors pour jouer dès cette saison en championnat.

Les Tickets Jeunes disponibles au forum.

La municipalité de Saint-Arnoult-en-Yvelines propose aux jeunes de moins de 21 ans des Tickets Jeunes valables pour les activités sportives et culturelles arnolphiennes.

Les Tickets Jeunes :

- Facilitent l'accès à la pratique des activités sportives et culturelles aux jeunes de la commune
- Permettent d'alléger le budget des familles en période de rentrée scolaire
- Encouragent la découverte de nouvelles activités
- Soutiennent la vie associative

Ce dispositif se présente sous la forme nominative d'un

Ticket Jeunes Culture et d'un Ticket Jeunes Sport d'une valeur faciale de 20 €, soit 40 € par enfant dans le cas de l'utilisation des deux tickets jeunes.

Les Tickets Jeunes sont valables jusqu'au 15 novembre de chaque année auprès des associations et structures partenaires.

Pièces à fournir obligatoirement au moment du retrait des Tickets Jeunes :

- Justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, téléphone)
- Carte d'identité de l'enfant ou livret de famille



**Forum des associations - Gymnase du complexe sportif rue de Nuisement
Samedi 4 septembre de 10h à 17h - Restauration sur place**

1^{er} prix du roman : à vos lectures, prêt, lisez !

Avant même la rentrée littéraire et les prix qui s'en suivront, Goncourt, Renaudot, Femina, Interallié, Médicis... la médiathèque « Les yeux d'Elsa » convie ses lecteurs à constituer leur propre prix parmi une sélection de 8 ouvrages.

Polar, conte/fable, fait historique, saga familiale, fiction, lettre d'amour, migration contrainte et drame sont les genres littéraires choisis par vos bibliothécaires

parmi les titres de leurs lectures qu'elles ont particulièrement appréciées pour constituer cette sélection soumise au jury constitué des lecteurs de la médiathèque.

Comment faire partie du jury ?

La démarche est simple : faites-vous connaître à la médiathèque et engagez-vous à lire les 8 romans disponibles à l'emprunt.

Je dispose de combien de temps ?

La sélection est disponible dès le 7 septembre. Vous avez jusqu'au

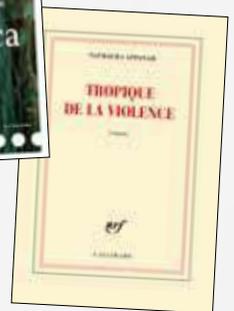
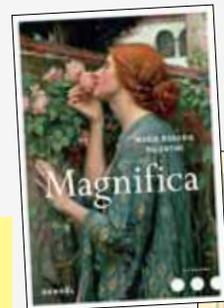
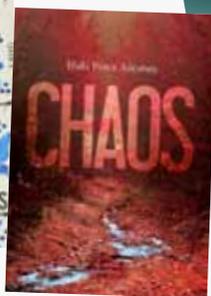
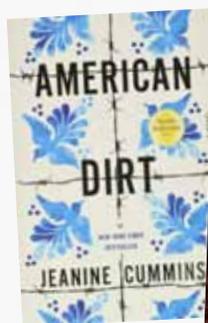
mois de mai 2022 pour lire les 8 titres.

Quand voter ?

Fin mai (date et lieu à déterminer), une cérémonie sera organisée au cours de laquelle les lecteurs devront déposer un bulletin avec leurs 3 titres préférés.

Besoins de plus d'information ?

Consulter vos bibliothécaires préférées.



Retrouvez dès la rentrée...

BB lecteurs :

Le rendez-vous mensuel des 0-3 ans, le mardi à 9h15 et 10h30 ainsi que le samedi à 10h30.

Premières séances : les 5 et 9 octobre en langage des signes.

Gratuit sur réservation.

Cœur de médiathèque :

Vous ne pouvez pas vous déplacer pour vous rendre à la médiathèque ?

Le CCAS vient vous chercher à domicile pour échanger quelques mots, livres, revues, CD ou DVD avec les bibliothécaires autour d'un thé ou d'un café.

Prochain RDV : le 16 septembre
Réservation auprès du CCAS au
01 30 88 25 20

Les ateliers de la médiathèque :

Dictées de Sylvie, ateliers autour des mots et apéros coups de cœur sont de retour.

Gratuit sur inscription

Prochain RDV : la dictée de Sylvie le 12 octobre

Restez connectés à la médiathèque via Facebook !



Médiathèque « Les yeux d'Elsa » - Place du Jeu de Paume - 01 30 59 38 13 - mediatheque@say78.fr / mediatheque.say78.fr
Ouverture : Mardi 15h-18h30 / Mercredi 10h-12h30 et 14h-18h30 / Vendredi 15h-18h30 / Samedi 10h-12h et 14h-17h

Stress et Troubles du sommeil, apprenez à les gérer !



Ancienne infirmière, formée à la prise en charge de l'insomnie à la faculté de médecine, relaxologue et praticienne en régulation émotionnelle Tipi, Sabine Camus-Etienne axe son travail sur la capacité de chacun à apprendre à mieux dormir et à réguler ses émotions. Ces deux fonctions sont naturelles et il est possible de les rééquilibrer à tout âge, du bébé à la personne âgée. Lors des consultations elle vous apprend ce qui favorise le sommeil et vous invite à être à l'écoute de votre corps pour ressentir les

sensations liées à vos émotions. « *Le corps a alors une étonnante capacité d'auto-régulation des émotions* », confie la praticienne. Un accompagnement qui se veut efficace en quelques séances, au cabinet sur rendez-vous, ou en visio.

Conférence sur le sommeil des adultes: « Apprendre à mieux dormir » le jeudi 23 septembre à 20h45.

Info : sabinecamus.com

Contact : Sabine Camus-Etienne
Stress et troubles du sommeil
43 rue Charles-de-Gaulle
06 77 03 68 43 - Sur RDV

Massages pour personnes pudiques.

Il n'est pas donné à tout le monde de se dénuder pour être massé. Sur ce constat, Estelle Doucet, après une première carrière dans l'Industrie Pharmaceutique durant 22 ans, a opté pour une reconversion professionnelle : Praticienne en Massages Bien-Être Pudiques. « *Aujourd'hui, je constate immédiatement le fruit de mon travail, ce n'était pas le cas dans ma précédente vie professionnelle. Je me sens utile* », précise cette auto-entrepreneuse. La particularité chez Estelle : la clientèle reste habillée. Le massage complet du corps s'exécute alors par-dessus les vêtements. Ses différentes techniques de massage sans huile sont faites de pressions, étirements, balancements, balayages et percussions pour un bienfait durable et en profondeur. Cela vous tente ?



Estelle Doucet, praticienne en Massage Bien-Être, 22 rue de Nuisement

Contact : 06 29 63 25 55
www.edoucet-bienetre.fr

La brocante se tiendra le samedi 2 octobre



C'est l'évènement annuel majeur dans les rues de la commune. La brocante organisée par l'Association des Commerçants et Artisans de Saint-Arnoult, absente en 2020 pour cause de pandémie est de retour cette année, le samedi 2 octobre. Nous espérons que la brocante ne sera pas remise en question par de nouvelles contraintes sanitaires. Notez cette date sur vos agendas. **Retrouvez toutes les informations sur le site internet de l'association www.acasa-asso.fr**

Un mail sera également adressé aux exposants habituels pour les tenir informés sur les conditions d'organisation.

Réservation en ligne : reservation.brocabrac.fr/m/7540/home

Mehmet Gurleyen, un cordonnier bien chaussé.



Chez Mémo Services, dans la galerie du centre commercial Les Remparts, les services sont variés mais l'accueil de Mehmet Gurleyen y est constant depuis plus de 20 ans : « être à l'écoute du client pour le satisfaire ».

Cordonnier de formation, obtenue auprès d'un maître bottier, Mehmet aime les belles chaussures et sait en prendre soin. « C'est certainement pour cette raison, que certains de mes clients passent devant dix cordonniers avant de venir chez moi », avance-t-il amusé et reconnaissant de cette fidélité. Au fil du temps et des évolutions technologiques, les services proposés ont évolué pour nous sortir des embarras du quotidien.

Il y va de la pile de montre à changer, du double de clé à refaire du simple cadenas à la clé de sécurité et même télécommandée des voitures. On peut aussi faire une plaque d'immatriculation pour un véhicule, un badge d'entrée, des tampons, des gravures...

Dans le cadre des travaux d'aménagement entrepris par U Express, l'enseigne déménagera dans les prochaines semaines à côté du bar-Brasserie Le Gaulois.

Mémo Services :
18 rue des Remparts, Centre commercial des Remparts
Ouvert du mardi au samedi :
9h à 12h30 et 15h à 19h30
01 30 59 38 42 - 07 83 20 02 63

Restaurer le lien entre le corps et l'esprit.



Psychologue clinicienne de formation, Hélène Chauveau a exercé durant 20 ans en pédopsychiatrie à l'hôpital de jour de Jouy-en-Josas. Elle y a acquis une expérience auprès des enfants sur les troubles sensoriels et la

communication par le corps. Un savoir-faire complété récemment par une formation de sophrologue qui l'a amenée à ouvrir son propre cabinet de sophrologie à destination des enfants mais aussi des adultes, toutes celles et ceux en attente de renouer du lien entre le corps et l'esprit pour faire face à un mal-être corporel, au stress, à un trouble du sommeil ou alimentaire, à une période de préparation d'examen ou de naissance... Hélène Chauveau aborde « une thérapie courte de 2 à 3 mois à raison d'une séance par semaine, basée sur la respiration et des exercices dynamiques pour amener une détente profonde et une vraie prise de conscience pour ne pas se laisser submerger par les tracés du quotidien et les difficultés plus importantes selon les personnes ».

Hélène Chauveau - 43 rue Charles-de-Gaulle
06 27 67 70 56 - Sur RDV.

Être bien couvert !

Salarié depuis 15 ans dans le métier de la toiture et de l'isolation, Denis Gameiro a créé son entreprise de couverture au service des professionnels et des particuliers. À l'approche de l'automne, l'artisan arnolprien propose : nettoyage et traitement hydrofuge, remplacement de laine de verre et soufflage de laine de roche, remplacement et création de fenêtres de toit, remplacement de gouttières, habillage des boiseries

extérieures en PVC et étanchéité. Des travaux assortis de la garantie décennale. Devis Gratuit.



G.A.M Couverture 8 rue des Grands Meurgers -
gamcouverture@gmail.com -
06 27 04 85 58 - 01 30 59 96 38

Gestion des berges : l'entretien de la ripisylve.



L'eau, source de vie.

Pour que la rivière puisse suivre son lit, il convient pour le riverain d'y apporter toute son attention. Explications.



D'une longueur de 36,3 km, la Rémarde prend sa source près de Sonchamp dans les Yvelines à 163 m d'altitude. Elle se jette dans l'Orge à Saint-Germain-lès-Arpajon. Proche de la Beauce, cette petite rivière héberge quantité de moulins autrefois en activité. Elle traverse la ville et vous la croiserez au MOULIN DE VILLENEUVE, le long de la SENTE DES AMORTEAUX, au PARC DE L'ALEU jusqu'au MOULIN NEUF à Saint-Arnoult-en-Yvelines.

chacun d'eux possède la moitié du lit, suivant une ligne virtuelle tracée au milieu du cours d'eau, sauf prescription contraire.

Public ou privé : qui entretient ?

Il est de la compétence GEMAPI (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) de répondre à un besoin de replacer la gestion des cours d'eau au sein des réflexions sur l'aménagement du territoire.

Les deux gardes-rivières de Rambouillet Territoires ont pour mission de surveiller les cours d'eau et leur évolution : qualité et propreté de l'eau, état du lit, des berges. Ils informent les représentants des polices de l'eau et de la pêche des problèmes ou infractions constatées. Ils assurent l'entretien sur les parcelles publiques, ils conseillent et accompagnent les riverains.

Sur les parcelles privées il est du devoir du ou des propriétaires de veiller au bon fonctionnement de la rivière : en particulier du bon état écologique de la ripisylve.

L'entretien de la ripisylve

La ripisylve correspond à la végétation qui se développe naturellement sur les berges des cours d'eau. C'est une zone de transition entre le milieu aquatique et le milieu terrestre.

Selon l'article 1 de la Loi sur l'eau du 31 décembre 2006, « L'eau fait partie du patrimoine commun de la nation. Sa protection, sa mise en valeur et le développement de la ressource utilisable, dans le respect des équilibres naturels, sont d'intérêt général. »



Filipendula ulmaria - Reine des prés



Pelophylax kl. esculentus - Grenouille verte



Gallinula chloropus - Poule d'eau

« L'eau fait partie du patrimoine commun de la Nation. »

À qui appartient la rivière ?

Le lit mineur de la rivière appartient au propriétaire riverain. Si les deux rives appartiennent à des propriétaires différents,



Quel rôle joue la ripisylve ?

Ce cordon végétal représenté par l'ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées présentes sur les rives, s'étend sur une largeur de quelques mètres à une dizaine de mètres et joue différents rôles :

- Apporte un ombrage qui régule la température de l'eau et la végétation des cours d'eau
- Stabilise les sols, par les systèmes racinaires
- Protège les berges de l'érosion et les terres adjacentes
- Atténue la puissance des crues formant des obstacles souples
- Ralentit le ruissellement et le lessivage des sols
- Contribue à réduire les pollutions agricoles comme la présence de nitrates
- Joue le rôle de milieu tampon entre le cours d'eau et l'activité humaine
- Protège et abrite les auxiliaires pour les cultures
- Offre des espaces de vie variés pour de nombreux animaux : insectes, oiseaux ou mammifères
- Représente un « couloir vert et bleu » pour permettre les déplacements de toutes les espèces
- Préserve et embellit le paysage local

Les bons principes de gestion

Les opérations d'entretien de la végétation doivent respecter les cycles biologiques. Les interventions sur la ripisylve n'ont jamais lieu entre avril et août et respectent les périodes de reproduction de la faune piscicole.

- L'abattage ciblé des sujets posant de réels problèmes, vieillissants, morts, pouvant constituer une entrave à l'écoulement, espèces non adaptées...
- L'élagage des arbres et arbustes ainsi que le recépage afin de rajeunir la végétation en place : couper tout ou partie des rejets provenant d'une souche tout en assurant la pérennité de celle-ci
- L'enlèvement des embâcles : l'accumulation de débris végétaux auxquels peuvent venir s'ajouter d'autres déchets
- Favoriser l'implantation d'espèces végétales arborescentes (aulne, frêne, saule...), arbustives (fusain, troène, cornouiller, saules buissonnants...) ou herbacées (roseaux et plantes des rives comme les iris jaunes...)
- La lutte contre les espèces invasives telles que le bambou, le buddleia, l'ailante, la renouée du Japon...



Chaque propriétaire a des droits et des devoirs



- Maintenir un débit réservé dans le cours d'eau pour garantir la vie, la circulation et la reproduction des espèces
 - Entretenir la ou les rives par l'élagage et le recépage de la végétation arborée, la plantation d'espèces adaptées
 - Enlever les embâcles, les déchets flottants et maintenir l'écoulement naturel des eaux
 - Assurer le bon maintien des berges, préserver le bon fonctionnement des écosystèmes aquatiques
 - La prévention de pollutions : les cours d'eau sont victimes de multiples atteintes au niveau de rejets ou du stockage de déchets sur les berges
- Il est interdit de jeter, déverser ou laisser s'écouler dans les eaux une quelconque substance susceptible d'avoir des effets néfastes sur la santé publique, sur les écosystèmes aquatiques ou sur la qualité de la ressource en eau pour l'alimentation humaine et animale

Les travaux de protections de berges sont soumis à des procédures de déclaration ou d'autorisation à réaliser auprès de la police de l'eau selon leurs tailles et leurs natures.

À proscrire

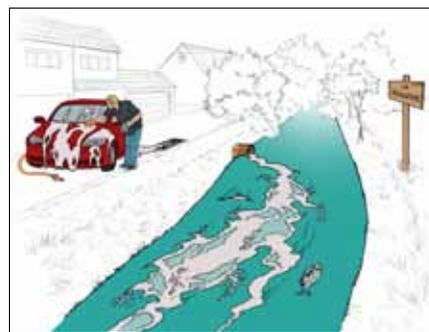
Un défaut d'entretien, voire la destruction de la ripisylve, est un des facteurs principaux du dysfonctionnement de la rivière.

- Les coupes à blanc qui entraînent le réchauffement des eaux, l'érosion des berges et par conséquent la nécessaire mise en œuvre de travaux de protection des berges
- L'entretien à l'épaveuse qui présente l'avantage d'être pratique et rapide mais qui affaiblit les arbres et facilite le développement des maladies
- Le désherbage chimique est formellement interdit dans le cadre de la réglementation sur les zones non traitées le long des cours d'eau sur une largeur minimale de 5 mètres

Vous souhaitez obtenir des conseils pour l'entretien de vos parcelles, vous avez un problème d'érosion, n'hésitez pas à contacter le service Cycle de l'eau de Rambouillet Territoires (cycledeleau@rt78.fr)



Barrage installé sur la Rémarde en sous-bois en juin 2021 ! : **INTERDIT !** Il change le flux de l'eau en amont et en aval, perturbe la flore et la faune et a une incidence grave sur l'écoulement de l'eau notamment lors des crues et inondations. Les gardes-rivières ont démonté le barrage, l'ont signalé aux autorités compétentes.



L'environnement, c'est l'air que nous respirons, la chaussée et les parcs que nous foulons, mais ce sont également les cours d'eau, qui tôt ou tard alimentent notre robinet. Il est donc essentiel de les respecter.

Lundi 5 juillet 2021 - 20h - Salle des fêtes Le Colombier

Un goûter pour les enfants et une nouvelle subvention pour les associations.

① Le conseil municipal a adopté le nouveau règlement intérieur des services périscolaires et extra-scolaires qui entrera en vigueur dès la prochaine rentrée scolaire.

② Les nouveaux tarifs des services périscolaires et extra-scolaires ont également été adoptés. La commune a fait le choix de supprimer les forfaits jusque là appliqués, afin de permettre une tarification journalière, plus adaptée aux besoins des familles. Dès la prochaine rentrée de septembre 2021, la commune va fournir le goûter aux enfants inscrits aux activités périscolaires. Cette prestation supplémentaire est incluse dans les tarifs.

③ Le 10 avril 2021, le conseil municipal a acté le passage du taux de la taxe d'aménagement de 4 à 12 % pour 9 secteurs de la commune. Deux constructions répondant au patrimoine architectural local ont été extraites de l'un de ces secteurs dont le périmètre a donc été redéfini.

④ Afin de permettre l'installation d'un poste de distribution publique d'électricité dans le cadre de l'enfouissement d'une partie du réseau aérien, la commune met à disposition d'Enedis un terrain de 5,57 m² sis 51 rue de Nuisement, à proximité du terrain de football synthétique. Une convention de mise à disposition fixant les droits et servitudes entre la commune et Enedis sera rédigée.

⑤ La SCI Cœur de village, représentée par Mme et M. Augé, a déposé un permis de construire dans le cadre des travaux de réaménagement et d'agrandissement du commerce U Express. Un Projet Urbain Partenarial (PUP) a été conclu entre la commune et la SCI Cœur de village dans le cadre de ces travaux, notamment pour la réalisation d'une aire de livraison rue Jean-Moulin.

Afin de remédier aux inondations de la salle de cinéma / spectacle Le Cratère suite aux intempéries, un redimensionnement de l'évacuation des eaux pluviales est également nécessaire à cet emplacement, ces travaux seront donc menés en parallèle. Un avenant à la convention de Projet Urbain Partenarial est donc nécessaire entre la commune et la SCI.

⑥ Le programme « Petites villes de demain » vise à permettre à des communes de moins de 20 000 habitants de concrétiser leurs projets de territoire pour conforter leur statut de ville dynamique. Saint-Arnoult-en-Yvelines et Ablis sont les deux seules communes sur le territoire de RT78 lauréates de ce dispositif d'État. Le conseil s'est prononcé en faveur de la signature par Mme le Maire de la convention d'adhésion au dispositif et au recrutement d'un chef de projet, ainsi qu'à effectuer les démarches et à signer les autres documents nécessaires pour mener à bien ce projet structurant.

⑦ Toujours dans le cadre du dispositif « Petites villes de demain », il a été acté le recrutement d'un chef de projet à temps plein afin d'assurer pour les communes d'Ablis et de Saint-Arnoult-en-Yvelines, le montage, la coordination et la mise en œuvre des actions de revitalisation, de promotion et de développement des territoires en associant et en fédérant les partenaires publics et privés. Le chef de projet contribuera aussi à la réflexion et à la prise de décision partagées dans l'ensemble des domaines concourant à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire : transition écologique, patrimoine, habitat, nouvelles mobilités, activité économique, services à la population et participation citoyenne.

⑧ Le conseil a voté le recrutement de deux emplois saisonniers affectés au service des espaces verts afin de faire face à l'accroissement de l'activité en été.

⑨ La commune octroie chaque année une subvention de fonctionnement aux associations. En la matière, il a été adopté un règlement rappelant le cadre légal, les obligations des associations, les modalités de versement des subventions. Le même règlement permet l'attribution d'une subvention supplémentaire pour l'aide à la création de projet en dehors de l'activité courante.

Joie, jeux, voyages et expériences pour un bel été.



Sur l'ensemble des mois de juillet et d'août, les enfants ont été au nombre de 88 à se partager les activités de l'accueil de loisirs mises en place par l'équipe d'animation.

Les juilletistes ont effectué un tour de France des régions à la découverte des monuments, traditions et cultures locales. Il a débuté par Dunkerque et son carnaval pour passer par Biarritz et ses vagues, pour se terminer par

Versailles et son château. En août, c'est à travers la télévision, les jeux culturels, d'aventures et culinaires que les enfants auront mis à contribution neurones, habileté et équilibre.



Madame la sous-préfète reçue en mairie.



Le 13 juillet, Madame Hélène Géronimi, sous-préfète de Rambouillet, a été à sa demande reçue en mairie par Mme le Maire, adjoints, conseillers délégués et cadres administratifs. La représentante de l'État a rappelé que ses services étaient à la disposition de la commune pour accompagner ses projets. En matière de logements sociaux, elle a d'ailleurs fait état du suivi actif de la demande des élus arnolphiens du changement de zonage de la commune pour laquelle aujourd'hui aucune réponse n'est encore

parvenue. À cette occasion, il a été rappelé l'obligation pour la commune de faire agréer 252 logements sociaux au terme de la période 2020 - 2022. Agréer ne signifie pas construire, mais 252 nouveaux logements devront avoir fait l'objet de déclarations auprès de la sous-préfecture par des bailleurs sociaux. L'occasion pour nos élus, projets à l'appui, de démontrer la bonne volonté de la commune sur le sujet, avant que la visite se poursuive chez les pompiers et les gendarmes de la commune.

L'A10 Gratuite reste mobilisée.



Le jeudi 16 septembre, l'association A10 Gratuite occupera le péage de Dourdan à Longvilliers et s'adressera aux utilisateurs de l'autoroute.

Elle distribuera un tract « *aux usagers rackettés chaque jour pour se rendre à leur travail ou pour leurs déplacements quotidiens* ».

Elle sera rejointe par les nombreux élus locaux soutenant la proposition de gratuité des tronçons franciliens de l'A10 et de l'A11.

Celles et ceux qui souhaiteraient s'associer à cette manifestation peuvent retrouver les membres de l'association sur place ou obtenir des renseignements complémentaires à : a10gratuite@free.fr

Zones Bleue et verte.



Rendre le centre-ville et ses commerces accessibles à tous, tel est l'objectif de l'implantation des zones bleue et verte. Pour rappel, la durée du stationnement est limitée en zone bleue à 1h30 et à 30 minutes en zone verte, du lundi au samedi de 9h à 19h. Le non-respect de l'usage du disque européen de stationnement est passible d'une amende de 35 €.

N'oubliez pas d'apposer votre disque et ne dépassez pas le temps qui vous est imparti.

Pieds de murs.



Les agents du service des espaces verts de la commune ont procédé au désherbage des pieds de murs des bâtiments communaux mais également privés en centre-ville.

Cette tâche incombe à chaque propriétaire et non à la commune.

L'idéal à l'avenir serait de supprimer les végétaux au fur et à mesure de leur repousse.

Crottes de **chien.**



Afin d'éviter de marcher dedans lorsqu'elles stationnent sur les trottoirs ou encore de les projeter lors de l'usage de la débroussailleuse, voire pour les agents municipaux de mettre les mains dedans lors des actions de désherbage, un nouvel appel au civisme a été implanté dans les bandes fleuries du centre-ville, en direction des déjections canines, donc des maîtres de nos amis à 4 pattes.

Promotion interne.



Recruté en 2006 au service des espaces verts de la commune, Yann Forgé a été promu courant juillet à la fonction de Responsable des Services Techniques. Cette nomination s'appuie sur un agent connaissant très bien la commune et garantit ainsi la stabilité à la tête des services bâtiment, voirie, animation, espaces verts et propreté urbaine de la ville. Cette nomination vise également à permettre au Directeur des Services Techniques Hugo Héry de se consacrer à la partie investissement des grands projets de la ville. En complément de cette nomination, un nouvel agent a été recruté aux services des espaces verts.

Une nouvelle directrice à la halte-garderie.

Professionnelle de la petite enfance depuis 25 ans en qualité d'auxiliaire de puériculture puis éducatrice de jeunes enfants et dernièrement directrice des micro-crèches communautaires La Sablière de Rambouillet et Les Lapinoux d'Orcemont, Sandra Lalande, arnolphiennaise, succède à la direction de la halte-garderie Trotte-Menu à Véronique Marzio, à qui l'on souhaite une belle retraite.

La structure accueille de façon régulière et/ou occasionnelle 15 enfants de 1 à 4 ans hors vacances scolaires, les mercredis et jours fériés à raison d'une demi-journée à deux jours par semaine. L'équipe de professionnelles reste constituée de Caroline, auxiliaire de puériculture puis d'Isabelle et d'Alexandra, auxiliaires de crèche.

Avant tout, lieu de socialisation, la halte-garderie propose des ateliers d'éveil (peinture, pâte à sel, motricité,...) et s'entoure d'intervenants extérieurs pour des séances en éveil musical ou arts plastiques.

Gérée par une association dynamique de parents bénévoles, elle bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales et de la commune de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

L'adhésion annuelle à l'association est de 50 € par famille.

Le tarif horaire est calculé en fonction de vos revenus, de la composition de la famille et du barème de la CAF. Il comprend les repas et goûters, les changes et produits d'hygiène. Vous pouvez déduire de vos impôts 50% du montant annuel des frais de garde, cotisation incluse.



Cet été les agents municipaux et les entreprises locales ont pris grand soin des écoles afin d'offrir aux enfants et équipes pédagogiques des conditions d'enseignement les plus favorables possibles.

Chaque été, le chantier est immense pour le personnel d'entretien des écoles. Outre les sols, le mobilier, les ouvrages, les outils pédagogiques mais aussi les jouets ont tous été désinfectés.



Le dortoir, une salle de classe, un local et deux couloirs de la maternelle Jeu de Paume ont bénéficié d'une réfection totale de leur revêtement sol. Le choix s'est porté sur un support coloré et souple pour amortir les chutes éventuelles des bambins.



Une classe de l'élémentaire Guhermont a retrouvé des couleurs : 5 au total. Bravo au peintre pour avoir bien géré les pinceaux.



Là où cela s'imposait, sols, murs mais aussi plafonds ont fait l'objet de rénovation.



L'éducation à l'écologie se doit de débiter le plus tôt possible. Les écoliers de Camescasse pourront dorénavant suivre la classe à la lumière de l'éclairage led, moins énergivore que les éclairages précédents. Dans le même temps, le revêtement de la salle de classe a également été remis au goût du jour.



Les sanitaires de l'élémentaire Camescasse ont été changés, de la plomberie à la faïence.



Mais aussi...

La sécurité routière a bénéficié également d'aménagements résultant des réclamations de riverain. Avec toujours un seul objectif : renforcer la sécurité pour tous.

Dans l'optique de casser la vitesse, l'îlot paysager situé à l'intersection des rues Papegauts et de La Fleur de Lys fait aujourd'hui l'obligation de contournement.



Enlevé par le Département, le miroir situé sur la route départementale 936, à l'intersection avec la rue des Grands Meurgers a été remis en place par la commune.



Afin d'accentuer la signalisation déjà en place interdisant d'emprunter la rue de la Fleur de Lys, une écluse a été installée pour les automobilistes venant de la rue de la Martinière. Depuis, le sens interdit est respecté.



Le revêtement du trottoir d'accès à l'école Camescasse ainsi qu'une partie de la chaussée a été changé.



Et bientôt...

Du 30 août au 11 septembre : de nouveaux arbres rue Jean-Moulin.

Avant de mettre en œuvre cette bonne nouvelle pour la planète, il faudra d'abord procéder à l'abattage des 20 robiniers, faux acacias, qui longent l'extrémité de la rue Jean-Moulin, face à la gendarmerie et au centre de secours.

L'étude sanitaire de ces vénérables végétaux réalisée par une filiale de l'Office National des Forêts révèle pour un grand nombre d'entre-eux un caractère de dangerosité du fait de leur colonisation par des champignons mais aussi par la présence de pourriture et de cavités dans le tronc.

Circulation bloquée

Durant l'abattage des 20 robiniers, du 30 août au 11 septembre, le chantier sera interdit au public, piétons et véhicules. La circulation sera donc neutralisée.

Arbres replantés

Pour redonner son caractère végétal à cette partie de la ville, dans la continuité de la coulée verte, la commune va procéder à la plantation d'essences adaptées au substrat et aux conditions actuelles engendrées par le changement climatique induisant une récurrence des épisodes de sécheresse, canicules et pluviométries intenses.

Retrouvez l'étude sanitaire des 20 robiniers sur le site de la commune à la rubrique : [Cadre de Vie > Environnement](#)



Le gaz supplante l'électricité pour éclairer les rues de la commune.



Les premières heures de l'écologie.

Au début du XX^e siècle, l'usage des matières fossiles faisait déjà débat dans notre commune lorsqu'il a fallu choisir la source d'énergie pour alimenter l'éclairage public.



Les grilles de l'usine de production de gaz sont encore présentes rue du Docteur Camescasse.

Le 26 août 1888, le bail d'éclairage public de la ville a été renouvelé pour 9 ans par le conseil municipal. Il était assuré à l'époque avec du pétrole de première qualité et en service lors des mois d'octobre, novembre, décembre, janvier, février et mars. En 1910, le même conseil devait se prononcer pour l'abandon du pétrole au profit du gaz ou de l'électricité.

« La houille arrivait par tombereau. »

D'un côté, il y avait les écologistes de l'époque avec le Docteur Gaston Poupinel, le maire, qui pensaient que l'électricité était l'énergie la moins polluante et de l'autre Victor Roulleau et Émile Thiol, qui voyaient dans le gaz l'avantage de fournir l'éclairage et le chauffage.

Pour conforter sa majorité, Gaston Poupinel démissionne de son poste de Maire, ce qui occasionne des élections complémentaires, véritable référendum « pour ou contre l'électricité ? ».

Le résultat a été très net : Poupinel : 152 voix – Thiol 70 voix

Mais finalement le conseil municipal en décide autrement et Gaston Poupinel est battu à l'élection de Maire le 10 juillet 1910 par le score de 8 conseillers en faveur de Victor Roulleau et 4 pour lui..

Malgré l'acharnement dont aura fait preuve Gaston Poupinel et ses soutiens au sein du conseil municipal pour promouvoir l'électricité, rien n'y fera. Le choix du gaz a finalement été adopté le 13 juin 1911.

Une usine de fabrication de gaz a donc été construite sur la commune. Elle alimentait également celle de Rochefort. La houille arrivait par tombereau et alimentait de grands fours, fournissant le gaz pour l'éclairage, le chauffage et la force motrice.

En 1912, Gaston Poupinel est redevenu maire de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Bien plus tard, en 1963, l'usine est appelée à être détruite. Mécontents de cette fermeture annoncée, le conseil municipal et le Maire de Rochefort, en signe de protestation, se sont allongés sur la « route Nationale 188 », aujourd'hui la rue du Docteur Camescasse. En vain... l'électricité avait enfin vaincu le gaz.

Sources : Ouvrages de la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines.

Un bus à l'écoute **des femmes.**



Des services facilement accessibles et anonymes.

Des professionnels du secteur social, de la santé et du droit viennent à la rencontre des femmes.



Créé en partenariat avec la RATP, le Bus Santé Femme est un bus itinérant à vocation sociale et sanitaire.

Financé par les départements des Hauts-de-Seine et des Yvelines ainsi que par la Région Île-de-

France, véritable antenne mobile, le Bus Santé Femme vient à leur rencontre en se déplaçant dans les territoires urbains, périurbains et ruraux des Hauts-de-Seine et des Yvelines.

Grâce à une équipe de professionnels, une prise en charge médicale, sociale et psychologique est proposée aux femmes tout en leur garantissant l'anonymat.

Le Bus Santé Femmes est constitué d'une équipe de professionnels comprenant au choix :

- Une coordinatrice en charge de l'accueil, de l'orientation des femmes et de l'évaluation
- Une infirmière (dépistage : visuel, auditif, diabète, cholestérol)
- Un médecin (prise de tension, compte-rendu de dépistage, prévention gynécologique et médecine générale, orientation)
- Une psychologue (entretien individuel, orientation)

- Un avocat (accès aux droits, conseils juridiques, orientation...)
- Un chargé de prévention ou un travailleur social (parentalité, prévention des violences faites aux femmes, orientation...)
- Un officier de prévention, policier ou un gendarme (sécurité, harcèlement, prévention des conduites addictives, orientation...)

Les femmes accueillies ont la possibilité de consulter l'ensemble des professionnels présents. Le bus permet ainsi une prise en charge globale et adaptée à chacune d'elles.

Quand ? Le mardi 28 septembre de 10h à 17h. Aujourd'hui, il n'est prévu qu'une venue de ce bus sur notre commune. Ne manquez donc pas ce rendez-vous, si vous éprouvez le besoin d'aller à la rencontre de ces professionnels.

Où ? Sur le champ de Foire, rue Jean-Moulin - Sans RDV.

« **Une prise en charge médicale, sociale et psychologique est proposée aux femmes.** »

France, ce dispositif s'adresse aux femmes qui, pour des raisons diverses (méconnaissance des lieux d'accueil, empêchements personnels et familiaux, absence de structures à proximité, vulnérabilité...), n'ont pas la possibilité, ou n'osent pas se rendre dans des lieux spécifiques de santé et de vie quotidienne (consultation médicale, dépistage, accès au droit, prévention des violences...).

La mairie répond à vos interrogations.

La municipalité répond à vos questions. Celles-ci peuvent être posées via le site internet de la commune sur sa page d'accueil à la rubrique « Avis et Réclamations », ou voire directement au maire, à l'issue de chaque conseil municipal.



Avant



Après

Question > 8 juillet 2021
Un arbuste est en train de s'écrouler sur le trottoir rue de la Martinière et les piétons sont obligés de descendre sur la chaussée. Pouvez-vous intervenir ?

Réponse : Le service des espaces verts de la commune est intervenu le jour même de la réclamation.



Question > 11 juillet 2021
Bonjour, serait-il possible de tondre et de tailler la haie de troène rue Jean-Moulin face aux HLM. Merci à toute l'équipe des espaces verts. Cordialement.

Réponse : Les agents du service des espaces verts sont intervenus le 20 juillet.



Question > 13 juillet 2021
Je me permets de solliciter la commune afin que le chemin situé

derrière le lotissement de la Pierre Saint-Marc soit élagué. En effet la portion située entre les deux barrières présente des herbes très hautes et il devient impossible de s'y promener. Merci d'avance.

Réponse : Le tracteur municipal en charge du fauchage n'est plus opérationnel. La commune en a loué un nouveau à une entreprise locale. Le fauchage a débuté le 21 juillet.



Question > 15 juillet 2021
Bonjour serait-il possible de remettre en place le miroir situé au croisement des rues des Chatras et du Prieuré. Celui-ci a été déplacé et ne permet plus la visibilité lorsque l'on sort de la rue du Prieuré et cela présente un certain danger notamment avec les véhicules qui arrivent (souvent vite) de la rue du docteur Rémond. D'avance merci.

Réponse : Le miroir est de nouveau en place.



Question > 16 juillet 2021
Il semble que les bacs de déchets verts de la commune n'aient pas été vidés comme

habituellement lundi. Ils sont pleins à craquer. Serait-il possible de faire une demande auprès du SICTOM ? D'avance merci.

Réponse : Après échange avec le SICTOM en date du 16/07, il en ressort que le ramassage des bacs ait eu lieu un peu tardivement. À ce jour les bacs ont de nouveau été vidés le lundi comme d'habitude.



Question > 21 juillet 2021
La benne de déchets verts près du cimetière déborde et des déchets verts et branchages sont dispersés autour de la benne. Est-il possible de nettoyer autour et vider la benne ?

Réponse : L'usage de cet endroit est destiné exclusivement aux déchets verts issus du cimetière. Pour autant, certaines personnes s'en servent pour leurs déchets verts du jardin, d'où ce débordement. Cet endroit a été vidé par les services techniques municipaux. Pour rappel, la benne à déchets verts du jardin se situe de l'autre côté de la chaussée.



Posez vos questions directement à l'aide de votre smartphone.

Majorité municipale

Changements climatiques : prévoir et s'adapter

Notre manière de consommer, de nettoyer notre intérieur, de choisir notre animal domestique, de gérer notre jardin quand on a la chance d'en posséder un, de voyager... influence la toile du vivant dans sa globalité et du vivant autour de nous. On observe une évolution des mentalités et surtout une prise de conscience générale de la mauvaise santé de la planète faisant apparaître de nouvelles tendances plus respectueuses et protectrices parmi nos concitoyens : Chacun de nous est acteur dans sa rue, son quartier et sa ville, en protégeant notre patrimoine commun bâti et naturel.

Des enjeux scientifiques, éthiques, économiques et politiques vont ponctuer les années à venir et définir notre capacité à vivre en harmonie avec notre environnement qui change inexorablement.

Les événements climatiques extrêmes récents (tempêtes, sécheresses, inondations) marquent les esprits, signent cette nouvelle ère et incitent à la réflexion. Les premiers à observer ces phénomènes sont les climatologues, les naturalistes, les agriculteurs, les forestiers, leurs inquiétudes les conduisent à étudier et élaborer une stratégie face à la vulnérabilité du monde végétal et animal, le déclin des espèces.

Vers quelles conditions climatiques va-t-on ? Trop humide ? Trop sec ? Trop chaud ? Trop froid ?

Des températures plus chaudes, plus de précipitations en hiver et moins en été, une fréquence accrue des événements extrêmes, des épisodes plus fréquents de sécheresse à venir, des incendies. On imagine bien la complexité des réponses à apporter en termes d'urbanisation, de technologies, d'adaptation humaine...

Concevoir et dessiner notre avenir, c'est prendre en compte ces nouveaux critères en les associant à la structure et à l'histoire de nos villes.

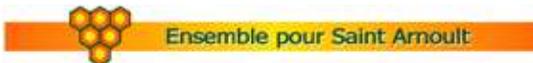
Arborer la ville pour créer des îlots de fraîcheur dans les rues, sur les parkings, autour des bâtiments, penser les nouveaux aménagements plus respectueux de l'environnement et végétalisés pour absorber l'eau et ainsi participer à la lutte contre les inondations. Améliorer les transports pour qu'ils soient doux, partagés ou individuels avec des espaces de stationnements pratiques, pourquoi pas souterrains, à proximité de nos besoins quotidiens et le plus possible inciter les arnolphiens à pratiquer la marche ou le vélo.

Les nouvelles technologies qui voient le jour dans tous les domaines seront un moteur puissant pour inventer l'avenir de nos villes mais avant tout il nous faut permettre au vivant de s'exprimer même sous sa plus simple apparence et intégrer obligatoirement cette donnée dans les projets futurs.



Opposition municipale

Ensemble pour Saint Arnoult



Bilan municipal : le néant.

Élue depuis plus d'un an, la majorité ne s'est pas montrée à la hauteur des enjeux de notre commune.

Un seul « projet » avancé en 12 mois : l'annonce de la vidéosurveillance des routes aux entrées de ville et de 3 lieux (restant à définir) en centre-ville.

Suite aux « fake-news » de leur campagne, les querelles et batailles internes ont monopolisé leur énergie et la commune se dégrade comme jamais.

Construire l'avenir de la commune ne les intéresse pas :

la majorité ne travaille pas et a embauché un nouvel agent administratif pour qu'il définisse, à la place des élus, les axes de développement de notre commune.

Leur volonté de casser le travail de l'équipe précédente est évident : mise en grand danger de la Maison médicale, silence sur le 2ème gymnase, modifications du plan de circulation sans aucune information préalable, perte du droit de préemption au profit du Préfet. Les Arnolphiens paieront la facture.

Ils sont 22 élus de la majorité, ils sont 22 responsables.



Maison Elsa Triolet-Aragon

JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE

Samedi 18 septembre et dimanche 19 septembre 2021 de 14h à 18h.

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, la Maison Triolet-Aragon ouvrira ses portes. Les visiteurs pourront visiter la demeure des deux grands écrivains et le parc de 6 hectares parsemé d'œuvres d'arts contemporaines (Christophe Charbonnel, Speedy Graphito, Hervé Di Rosa, etc.), sans oublier l'ancien bal parquet de 1946.



ET AUSSI... EXPOSITION HOPARE

Du 25 septembre au 30 novembre 2021.

Hopare a appris dans la rue le langage des formes et des couleurs. À Paris comme à Hong Kong, Montréal ou Casablanca, des murs portent aujourd'hui les lignes de ses créations. Outre la bombe aérosol, Hopare manie brosse et marqueurs, rouleaux et collages pour donner vie à ses œuvres. Fuyant les enfermements et les étiquettes réductrices, il investit audacieusement la peinture à l'huile et la gravure aussi bien que la sculpture.

Tous les jours de 14h à 18h. Visite libre du parc et des expositions : 5 €, gratuit - 12 ans

www.maison-triolet-aragon.com



Dimanche 19 septembre - 10h à 18h - Parc du Docteur Arsonneau

À l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine sur le thème « Patrimoine pour tous », retrouvez les associations Art Passion Arnolprien, le Sarment Arnolprien ainsi que la Société Historique et Archéologique de Saint-Arnoult-en-Yvelines. Leurs bénévoles réunis mettront en valeur le patrimoine artistique, culturel et historique de la commune.

DÉCOUVREZ LA LIGNE PARIS-CHARTRES VIA SAINT-ARNOULT-EN-YVELINES

Journées Européennes du Patrimoine les 18 & 19 septembre 2021.

L'office de tourisme Rambouillet Territoires vous invite à découvrir l'ancienne voie ferrée Paris-Chartres, aujourd'hui notre actuelle coulée verte, située en contrebas de la rue des Paradis.

En partenariat avec la ville de Saint-Arnoult-en-Yvelines, le conservatoire Gabriel Fauré, la Société Musicale de Saint-Arnoult-en-Yvelines et Gyroport, l'équipe de l'office vous convie à ces journées riches en activités : visite guidée d'environ 1h30, déambulation théâtrale, concert, initiation au gyropode, randonnée cycliste...

Au cœur de la coulée verte, où se trouvait autrefois les rails qui menaient tout droit à la capitale, diverses animations culturelles et sportives donneront vie à ces lieux.

Plus d'informations et réservation auprès de l'Office de Tourisme au 01 30 41 19 47 ou 01 34 83 21 21 - www.rambouillet-tourisme.fr



Dimanche 5 septembre

8h45 : Sortie de 13 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au gymnase de Saint-Arnoult.

Mardi 7 septembre

13h30 : Sortie de 8 km avec Saint-Arnoult Randonnée; RDV au parking des tennis de Bonnelles.

Dimanche 12 septembre

9h et 13h : Sortie de 12 km le matin et 10 km l'après-midi avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au parking de la préhistoire à Auneau.

Dimanche 19 septembre

9h : Sortie de 18 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au parking de la gare à Breuillet village.

Mardi 21 septembre

13h30 : Sortie de 10 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au parking Utopia à l'étang d'Or

Dimanche 26 septembre

9h : Sortie de 26 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au parking du colonel Beltrame à Chalo-Saint-Marc

Mardi 28 septembre

13h30 : Sortie de 13 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV au parking du château de Dampierre.

Mardi 5 octobre

13h30 : Sortie de 13 km avec Saint-Arnoult Randonnée. RDV parking des Marais à Poigny-la-Forêt

PERMANENCE DE L'ASSOCIATION SOLIDAIRE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ



Vendredis 10 et 24 septembre 17h à 19h.

Permanence de l'Association Solidaire Complémentaire Santé pour être informé sur l'adhésion à la mutuelle MIASC. Salle Printemps à l'Espace Culturel Victor Hugo, avenue Henri-Grivot.

Contact : 07 49 06 11 84 - ascs.sta@gmail.com

SÉJOUR À FREUDENBERG

Du vendredi 29 octobre au lundi 1^{er} novembre 2021, le comité de jumelage avec Freudenberg-am-main envisage un séjour outre-Rhin. Les Arnolphiens adultes et jeunes sont conviés à y prendre part. L'organisation de ce séjour reste conditionné par les conditions sanitaires du moment.

Plus d'infos :

www.jumelage-saintarnoult-freudenberg.fr

Contact : Gérard Gallou 06 38 22 52 26 et le 4 septembre lors du forum des associations.

5 septembre 2021 Rando du Bon St Arnoult

Stade de St Arnoult

ROUTE (40, 60, 90)

VTT (12, 25, 40, 55, 70)

Marche (14)

Parcours Échés (cyclo, VTT, marche)

Tarif: Licenciés 5€, Non Licenciés 8€ pour tous les circuits sauf pour VTT 12km et Marche 3€ (Gratuit pour les -18 ans)

Inscription en ligne obligatoire pour VTT 45, 85, 70 km, Cyclo 65, 90 km - Inscription au stade de 7h à 9h pour VTT 12, 25 km, Cyclo 40 km et Marche

Départ au stade de 7h à 9h

Heure limite des départs : 9h sauf VTT 70 km fixés à 8h30

Inscriptions et renseignements sur www.jumelage-saintarnoult-freudenberg.fr

Né pas jeter sur la voie publique

État Civil

Nos nouveau-nés

TREFFERS Anton, le 22/04/2021



GOULET Noémie, le 22/06/2021



POYEAU Victoria, le 02/07/2021

MARTINS Joanna, le 04/07/2021



COUTINHO Adèle, le 06/07/2021

MARQUET Côme, le 10/07/2021

Ils se sont mariés

CHENET Simon et PRIHNENKO Marie, le 13/07/2021

PAPIN Loïc et VALLÉE Lucile, le 16/07/2021



Ils nous ont quittés

TRÖEL Jean, le 22/06/2021

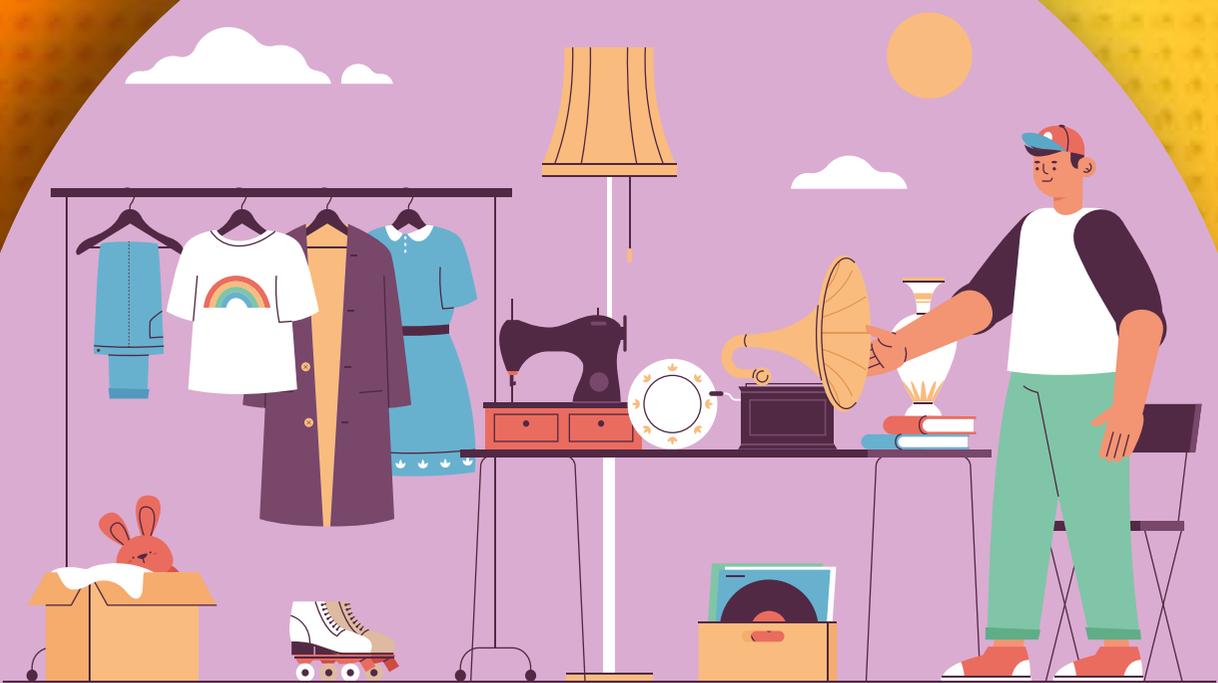
PELBOIS Sophie, le 04/07/2021

Prenez le « Job Bus Insertion » !

14 septembre 9h30 à 16h30 Sans RDV Champ de foire

- Accueillir et conseiller le public dans sa recherche d'emploi et son parcours d'insertion
 - Accompagner les entreprises dans leurs besoins de recrutement
 - Créer une dynamique par l'organisation d'évènements autour de l'emploi
- Tels sont les objectifs du « Job Bus Insertion » mis en place par le département des Yvelines

Pour Justin roulez avec nous Le 12/09/21 ensemble on est plus fort !



38^e Brocante DE SAINT-ARNOULT

SAMEDI 2 OCTOBRE 2021

Acasa

ORGANISÉE PAR L'ASSOCIATION DES COMMERÇANTS ET ARTISANS DE SAINT-ARNOULT

Téléchargez votre bulletin d'inscription sur :
www.acasa-asso.fr

Ou réservez en ligne sur :
reservation.brocabrac.fr/m/7540/home

Ou bien téléphonez au **06 67 74 96 15**
acasa.brocante@gmail.com